

## Assemblée fédérale

---

La session d'automne a été close le 1<sup>er</sup> octobre 1927. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

---

### Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

(Du 24 septembre 1927.)

Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté du canton de Schwyz modifiant l'ordonnance cantonale du 3 décembre 1922 pour l'exécution de la loi fédérale, du 13 juin 1917, concernant les mesures à prendre pour lutter contre les épizooties.

(Du 26 septembre 1927.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1<sup>o</sup> au canton de Soleure, 15 % des frais de restauration de la façade est de l'hôtel de ville de Soleure (devis : fr. 40,000; maximum : fr. 6000);

2<sup>o</sup> au canton de Bâle-Campagne, 35 % des frais de correction de la Vordere Frenke, communes de Ramllinsburg et de Bubendorf (devis : fr. 193,600; maximum : fr. 67,760);

3<sup>o</sup> au canton de Fribourg, fr. 10,498.30 au maximum pour frais de travaux de défense contre les avalanches et de reboisement aux Fenillets (2<sup>o</sup> projet supplémentaire), par la commune d'Estavannens (devis : fr. 16,000);

4<sup>o</sup> au canton du Valais, fr. 16,999 au maximum pour frais de travaux complémentaires de défense contre les avalanches et de reboisement du « Geschiner Galens », commune de Geschinen (devis : fr. 25,000).

---

M. Hans von Matt, conseiller national à Stans, président du comité d'action pour l'érection du monument de la garde du Pape au Vatican, est désigné en qualité de délégué du Conseil fédéral à l'inauguration de ce monument.

(Du 29 septembre 1927.)

Suivant une communication de l'ambassade de France à Berne, l'agence consulaire de Lugano a été transformée en un consulat avec

## Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.10.1927
Date	
Data	
Seite	246-246
Page	
Pagina	
Ref. No	10 085 077

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.